

ITINERAIRE DU BAPTEME DE VOTRE ENFANT

Informations aux parents

Nous partageons la joie de la naissance de votre enfant et nous accueillons votre projet de Baptême.
Voici l'itinéraire que nous vous proposons pour préparer ce Baptême :

1) LA DEMANDE EN VUE DU BAPTÊME

Vous faites cette démarche en vous présentant à l'accueil paroissial de St Marc (Presbytère, 2 rue Abbé Coccain - Brest) le premier et troisième samedi du mois entre 10h00 et 11h00.

Vous voudrez bien y donner les renseignements concernant votre famille, la date envisagée pour le baptême en fonction de l'agenda paroissial et la date pour la soirée de préparation au Baptême.

2) LA SOIREE DE REFLEXION AUTOUR DU BAPTÊME

*Cette rencontre se tient en général les premiers jeudis du mois à 20 h30 à la **Maison paroissiale, 116, rue de Verdun**. Nous vous demandons de bien vouloir respecter la date choisie lors de l'inscription (en cas de problème merci de prévenir l'équipe par mail).*

Une équipe de laïcs vous aidera à réfléchir sur votre demande de baptême, sur l'importance de votre démarche et sur la vie chrétienne en général.

3) LA PRESENTATION DE VOTRE ENFANT A LA COMMUNAUTE

Le week-end précédent la célébration, vous êtes invités à participer à la messe de dimanche à 10h45 à l'église St Marc pour y rencontrer la communauté chrétienne.

A la fin de la messe, vous présenterez votre enfant à la communauté et votre enfant sera béni par le prêtre. C'est aussi l'occasion de découvrir le lieu où sera célébré le baptême.

4) LA RENCONTRE AVEC LE PRÊTRE/DIACRE qui célébrera le sacrement du Baptême

Elle a lieu généralement au cours de la semaine qui précède la célébration (date fixée en accord avec le prêtre/diacre).

Cette rencontre avec le célébrant permet de prévoir ensemble le déroulement du Baptême. Puisque la Célébration regroupe souvent plusieurs familles, cette rencontre avec le célébrant rassemblera les familles qui ont choisi la même date.

5) LA CELEBRATION DU BAPTÊME

Elle a lieu le dimanche à 12h00 à l'église St Marc. Sur demande elle peut être célébrée le samedi pendant la messe à l'église St Joseph à 17h30 ou à l'église St Jean à 18h00.

6) LE PETIT-DEJEUNER DU B'ABBA sur le thème « être parents, une galère, une passion »

*Il aura lieu le samedi 20 mai à 9h30 (jusqu'à 11h30) à la **Maison paroissiale, 116, rue de Verdun**. Une garderie pour les petits enfants sera organisée sur la plage horaire au même lieu.*

Ça sera l'occasion de réfléchir en groupe sur notre manière d'être parents chrétiens...

7) LA MESSE DES BAPTISES

Tous les ans notre communauté fête les baptisés de l'année au cours d'une messe dominicale à St Marc au mois de janvier. Tous les baptisés de l'année et leurs parents y sont conviés.

Quelques questions pratiques :

1. **AIDER L'EGLISE** : il va de soi que le Baptême est gratuit ; nos paroisses ne sont pas des sociétés de services ! La plupart des laïcs qui animent les rencontres sont bénévoles. Cependant, pour la vie matérielle de l'Eglise, nous invitons les chrétiens à faire une offrande selon leurs possibilités à l'occasion de ce sacrement.

2. **CHOIX DU PARRAIN** : un parrain ou une marraine doit avoir plus de 16 ans, être baptisé, et avoir communié - c'est-à-dire être initié à la foi chrétienne = sens du parrainage. On peut mettre « témoin » toute personne non baptisée, non initiée.